



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

ᐃᐃᐃᐃᐃᐃᐃᐃ

Séance du **Jeudi 27 Février 2025 à 20h30**

Nombre de membres en exercice : **61**
Nombre de membres présents : **48**
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **8**
Nombre de membres excusés : **2**
Nombre de membres absents : **3**

Date de convocation :
21 février 2025

**Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité et publication par la
mise en ligne sur le site internet.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20250227-D2025-1-1-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2025
Publication : 12/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt et un février deux mille vingt-cinq.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt et un février deux mille vingt-cinq.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Ouverture des crédits d'investissement 2025

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : <i>(en vertu de l'article L5211-6)</i>	*A donné pouvoir à : <i>(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</i>	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			M. Pascal DALIGAULT		
M. Benoît BALAIS	X				
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD		M. Arnaud BREARD			
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT			M. Maurice ANNE		
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN			M. Alain DECLOMESNIL		
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN			Mme Marie-Line LEVALLOIS		
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS				X	
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU			M. Frédéric BROGNIART		
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER	X				
M. Patrick POUPION	X				
Mme Sabrina PREVEL-SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE

M. Gilles ALLEGRE				X	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE			M. Régis PICOT		
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	47	1	8	2	3
Nombre de Membres en exercice	61				
Nombre de conseillers présents	48				
Quorum	31				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	56				

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières, de la santé et de l'enseignement supérieur, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Dans l'attente du vote du budget 2025, certaines dépenses d'investissement devront être engagées.

Aussi conformément à la loi N° 88.13 du 05 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation et à l'article L1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 12 février, il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser Mme la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024 (hors remboursement de la dette).

L'autorisation porte sur les montants suivants :

Montant des dépenses inscrites au budget 2024 (hors chapitre 16 - Emprunts, et hors Restes à Réaliser, hors AP/CP)

a) BUDGET PRINCIPAL

Chapitre 20 - Immobilisations Incorporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2024 dont RAR	RESTE A REALISER	BUDGET 2024 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	232 010,52 €	160 550,52 €	71 460,00 €	17 865,00 €	17 865,00 €
2031	Frais d'études	12 196,00 €	- €	12 196,00 €	3 049,00 €	3 049,00 €
2051	Concessions et droits similaires	18 000,00 €		10 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Total du chapitre 20		262 206,52 €	160 550,52 €	93 656,00 €		23 414,00 €

Chapitre 204 - Subventions d'équipements versées

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2024	RESTE A REALISER	BUDGET 2024 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
204111	Etat, biens mobiliers, matériel et études	8 809,10 €	8 809,10 €	- €	- €	- €
20422	Privé - Bâtiments et installations	561 686,00 €	100 686,00 €	461 000,00 €	115 250,00 €	115 250,00 €
2041582	Subvention - pers. Droits Privés	18 195,35 €		18 195,35 €	4 548,84 €	4 548,84 €
TOTAL		588 690,45 €	109 495,10 €	479 195,35 €		115 250,00 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2024	RESTE A REALISER	BUDGET 2024 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
2115	Terrains bâtis		- €	- €	- €	- €
2128	Autres aménagements et aménagements de terrains	250 000,00 €		250 000,00 €	62 500,00 €	62 500,00 €
21318	Autres bâtiments publics	2 940,00 €	2 940,00 €	- €	- €	- €

21351	Installations générales, ... des constructions - Bâtiments publics	17 102,39 €		17 102,39 €	4 275,60 €	4 275,60 €
2151	Réseaux de voirie	41 628,05 €	39 318,05 €	2 310,00 €	577,50 €	577,50 €
2152	Installations de voirie	2 000,00 €		2 000,00 €	500,00 €	500,00 €
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	3 295,00 €		3 295,00 €	823,75 €	823,75 €
21721	Plantations d'arbres et arbustes	1 000,00 €		1 000,00 €	250,00 €	250,00 €
21728	Autres agencements et aménagements de terrains	3 000,00 €		3 000,00 €	750,00 €	750,00 €
21752	Installations de voirie	7 000,00 €		7 000,00 €	1 750,00 €	1 750,00 €
2181	Installations générales, agencement et aménagements divers	17 150,00 €	7 150,00 €	10 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
21828	Autres Matériels de transport	206 744,12 €		206 744,12 €	51 686,03 €	51 686,03 €
21838	Autres matériels informatiques	3 720,00 €		3 720,00 €	930,00 €	930,00 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 487,00 €		15 487,00 €	3 871,75 €	3 871,75 €
2185	Matériel de téléphonie	1 400,00 €		1 400,00 €	350,00 €	350,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	11 360,00 €	3 500,00 €	7 860,00 €	1 965,00 €	1 965,00 €
TOTAL		583 826,56 €	52 908,05 €	530 918,51 €		132 729,63 €

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2024	RESTE A REALISER	BUDGET 2024 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
276341	Créances sur communes membres GFP	9 265,29 €	- €	9 265,29 €	2 316,32 €	2 316,32 €
276351	GPF de rattachement	703 559,23 €	- €	703 559,23 €	175 889,81 €	175 889,81 €
TOTAL		712 824,52 €	- €	712 824,52 €		178 206,13 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	55	Contre :	0	Abstentions :	1
☐ Adopté à la majorité ☒ Adopté à l'unanimité ☐ Non adopté					

b) **BUDGET ANNEXE « ATELIERS RELAIS »****Chapitre 21 - Immobilisations corporelles**

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2024	RESTE A REALISER	BUDGET 2024 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
21321	Constructions immeubles de rapport	401 763,34 €	352 321,03 €	49 442,31 €	12 360,58 €	12 360,58 €
2188	Autres immobilisations corporelles	578,40 €	- €	578,40 €	144,60 €	144,60 €
TOTAL		402 341,74 €	352 321,03 €	49 442,31 €		12 505,18 €

VOTE**Vote ordinaire à main levée :**

Pour :	56	Contre :	0	Abstentions :	0
☐ Adopté à la majorité ☒ Adopté à l'unanimité ☐ Non adopté					

c) **BUDGET ANNEXE « PRODUCTION EAU »****Chapitre 20 - Immobilisations Incorporelles**

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2024	RESTE A REALISER	BUDGET 2024 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
2031	Frais d'études	56 569,25 €	33 202,25 €	23 367,00 €	5 841,75 €	5 841,75 €
TOTAL		56 569,25 €	33 202,25 €	23 367,00 €		5 841,75 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2024	RESTE A REALISER	BUDGET 2024 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
21531	Réseaux d'adduction d'eau	71 102,00 €	44 602,00 €	26 500,00 €	6 625,00 €	6 625,00 €
2154	Matériel industriel	12 618,73 €		- €	- €	- €
2181	Installations générales, agencements	8 000,00 €		8 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL		91 720,73 €	44 602,00 €	34 500,00 €		8 625,00 €

VOTE**Vote ordinaire à main levée :**

Pour :	56	Contre :	0	Abstentions :	0
☐ Adopté à la majorité ☒ Adopté à l'unanimité ☐ Non adopté					

d) **BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2024	RESTE A REALISER	BUDGET 2024 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
21351	Installations générales... des constructions	4 000,00 €	- €	4 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
215738	Autres matériels et outillages de voirie	10 000,00 €		10 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
2158	Autres installations, matériel et outillage Tech.	22 000,00 €		22 000,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
21828	Autres matériels de transport	20 874,06 €	5 874,06 €	15 000,00 €	3 750,00 €	3 750,00 €
21838	Autres matériels informatiques	474,00 €	- €	474,00 €	118,50 €	118,50 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
TOTAL		62 348,06 €	5 874,06 €	56 474,00 €		14 118,50 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	56	Contre :	0	Abstentions :	0
☐ Adopté à la majorité ☒ Adopté à l'unanimité ☐ Non adopté					

e) **BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES – Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)**

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2024	RESTE A REALISER	BUDGET 2024 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
2031	Frais d'études	212 062,59 €	212 062,59 €	- €	- €	- €
2033	Frais d'insertion	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL		212 062,59 €	212 062,59 €	- €		- €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

COMPTES - LIBELLES		MONTANT BUDGET 2024	RESTE A REALISER	BUDGET 2024 - RAR	25 %	MONTANT A RETENIR
2111	Terrains nus	269 100,00 €		269 100,00 €	67 275,00 €	67 275,00 €
2135	Installations générales, agencements aménagements...	4 199,90 €		4 199,90 €	1 049,98 €	1 049,98 €
2138	Autres constructions	5 000,00 €		5 000,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
2158	Installations, matériels et outillages techniques	36 000,00 €	36 000,00 €	- €	- €	- €

21751	Installations complexes spécialisées	65 000,00 €	- €	65 000,00 €	16 250,00 €	16 250,00 €
2182	Matériel de transport	29 391,00 €	25 000,00 €	4 391,00 €	1 097,75 €	1 097,75 €
2184	Mobilier	618,20 €	618,20 €	- €	- €	- €
TOTAL		409 309,10 €	61 618,20 €	347 690,90 €		86 922,73 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	56	Contre :	0	Abstentions :	0
☐ Adopté à la majorité ☒ Adopté à l'unanimité ☐ Non adopté					

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Secrétaire de séance




Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau,

